

La recette du LPJ Clafoutis feta et tomates cerises



250 g de tomate cerise, 200 g de feta, 250 g de lardons, 70 g de gruyère râpé, 4 œufs, 50 cl de crème liquide... Faire revenir les lardons sans ajout de matière grasse.

Catastrophe naturelle



des fissures dans votre maison... après une période de SÉCHERESSE Etat de catastrophe naturelle ? Prenez contact en mairie

Chaque année, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le risque Sécheresse/Réhydratation des sols peut être adressé à la Préfecture.

Skate parc



Depuis le 18 juillet, vos enfants ont pu découvrir l'installation du skate park à côté du City Stade. Ce projet est né d'une boîte à idées proposée aux jeunes de la commune.

Lecteurs du Petit Journal dans le Monde

Si vous voyagez avec le « Petit Journal de notre village », n'hésitez pas à nous envoyer une photo par courrier ou par mail : secretariat@avanton.fr.

Dir. de la publication : Anita POUPEAU Equipe de rédaction : Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER / Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENIER / Anita POUPEAU

AGENT SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont des agents communaux chargés d'une mission de police (à distinguer des agents de police municipale ou des gardes champêtres).

- Arrêt ou stationnement de véhicules interdit ou gênant (en dehors des arrêts ou stationnements dangereux)
• Absence de contrat d'assurance valide pour les véhicules
• Propreté des voies et espaces publics
• Lutte contre les bruits de voisinage

Changement des containers

Pour votre information, si votre container à poubelle est cassé, la Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP) vous donne la possibilité de venir le changer le lundi et vendredi à 13h30 aux ateliers municipaux de la commune d'Avanton.

Pour communiquer avec le Comité consultatif communication, n'hésitez pas : communication@avanton.fr

J'habite Avanton

Nouvel arrivant sur la commune, venez en mairie pour connaître toutes les informations utiles. La mairie vous accueille : lundi, mardi, jeudi*, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h.

Naissances

- ✦ Laureline COUZINOU 24/06/2017
✦ Elsi LERCHE 28/06/2017
✦ Lucas LACHARME 5/07/2017
✦ Mathis GODET 24/07/2017
✦ Hugo MORILLON 30/07/2017

Manifestations

- 2/09 : Méchoui de la Chasse, 12h à la salle des fêtes
➤ 16/09 : Entente Poitiers Athlé 86 à 17h au gymnase «3 heures d'endurance Avanton»
➤ 8/10 : Bourse puériculture des p'tits pitres au gymnase, de 8h à 13h
➤ 6/10 : Loto organisé du handball, 19h à la salle des fêtes
➤ 28/10 : Bal du club de football, 20h à la salle des fêtes
➤ 11/11 : Commémoration, 11h30 au Monument aux Morts
➤ 18/11 : Repas du CCAS, 12h à la salle des fêtes

1/4 d'heure citoyen et conseils municipaux

Prochains conseils municipaux : 19/09 - 17/10 - 21/11 - 19/12 à 20h salle du conseil, ces conseils seront suivis du 1/4 d'heure citoyen.

Vous pouvez consulter les procès verbaux des conseils municipaux sur le site internet : www.avanton.fr

À lire en supplément de votre Petit Journal :



2017 LE PETIT JOURNAL DE NOTRE VILLAGE Prochain numéro Fin octobre



LE PETIT JOURNAL DE NOTRE VILLAGE

Juillet - Août 2017

N°19

Edito

Nos chères associations, Septembre marque la fin des vacances mais pas que. Septembre marque la rentrée des classes mais pas que. Septembre marque la fin de l'été mais pas que.

Eric BOZIER 1er adjoint en charge des associations

Citation

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. » Antoine de Saint-Exupéry



Depuis le 1er août, Stéphanie DUPONT et Mickaël LOUVEL, ont ouvert leur cabinet d'infirmiers dans la maison de santé au 44 rue des Muriers sur notre commune.

Bonne rentrée à toutes et tous !



Depuis le 2 août dernier, un nouveau commerce a ouvert ses portes sur notre commune. Marie-Odile et Patrick vous accueillent dans leur boulangerie « Le Chant des Blés ».

Sommaire Page 2 : Interview du jeune MATHIS Terre Saine Page 3 : Titres pour les sapeurs pompiers La gym ça reprend ! Le judo vous attend aussi ! Et la danse reprend aussi ! Endurance 3H à Avanton Page 4 : Catastrophe naturelle Skate parc ASVP bientôt en place Infos diverses & Etat civil



Interview de Mathis, jeune de la commune ayant participé à la sortie au Puy du Fou du 12 juillet 2017

Le Petit Journal : Peux tu nous raconter ta journée au Puy du Fou organisée par le Conseil Des Jeunes d'Avanton ?
 Mathis : Mercredi 12 juillet nous avons pris le bus à Avanton direction le Puy du Fou. Nous avons assisté à plusieurs spectacles comme "le dernier panache", "le signe du triomphe" et les vikings".

LPJ : Qu'as-tu préféré lors de cette sortie ?
 Mathis : J'ai adoré le combat des gladiateurs dans l'arène parce que c'est impressionnant et que ça retrace vraiment l'histoire des Romains.

LPJ : Quel est l'avis de ta maman sur cette sortie ?
 La maman : Mathis était enchanté de cette journée. Je remercie le Conseil Des Jeunes ainsi que les accompagnateurs et plus particulièrement Sandra GUERRERO pour l'organisation parfaite de cette sortie. Mathis avait déjà participé à la sortie à l'Air Jump. C'est vraiment sympa d'organiser ce genre de sorties pour les jeunes Avantonais. Mathis souhaite maintenant intégrer le Conseil Des Jeunes.



Classement des archives communales

La commune a mandaté la société CODEXIA pour réaliser le tri et le classement des archives communales. Après quatre semaines de travail de l'archiviste, le local des archives a changé d'aspect ! Les archives éliminables ont été extraites du fond et tout le reste a été classé méthodologiquement. Le service administratif de la mairie dispose désormais d'un local d'archives fonctionnel et d'un outil de recherche informatisé.



Belle moisson de titres pour les sapeurs-pompiers de la Vienne



Samedi 1 juillet s'est déroulé le championnat régional Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes des sapeurs-pompiers sur la commune d'Avanton. Le circuit proposé par la section cyclisme de UDSP 86, d'une distance de 8 km, empruntait des chemins agricoles situés sur les communes d'Avanton et de Migné-Auxances. Il était tracé afin d'être à la portée de toutes les catégories de compétiteurs y compris les occasionnels. A 14h30 précises, Madame le Maire d'Avanton, Anita POUPEAU, libérait une trentaine de vététistes venus de 6 départements de la Nouvelle Aquitaine pour une heure trente de course...

Le temps était idéal pour la pratique sportive, mais le vent va venir troubler la compétition en rendant de plus en plus difficile particulièrement dans l'ascension de la côte de la carrière des Lourdines et des 2,5 kilomètres du chemin des meuniers où il soufflait de face.

La victoire s'est jouée au sprint entre 2 concurrents de la Vienne après 1h44 et 5 tours de circuit.

La proclamation des résultats et les podiums protocolaires se sont déroulés dans la salle PLAUZEAU en présence de Madame le Maire, l'adjoint, responsable des sports Eric BOZIER et 4 membres du conseil municipal ainsi que les représentants de l'union régionale Aquitaine-Limousin le lieutenant Laurent BRISSON responsable de la commission des sports et le vice-président de l'union départementale de la Vienne le lieutenant Patrick BERT. L'union régionale de Poitou-Charentes était représentée par le responsable de sa commission des sports le capitaine Philippe FORGEOT, organisateur de la compétition.

Lors des 5 podiums protocolaires les coureurs dont les noms suivent ont revêtu les maillots de champions régionaux :
 Sénior 1 GUILLEBAULT Kévin de la Vienne - Sénior 2 BONNET Rudy de la Vienne - Vétérans 2 BRIDIER Alain de la Gironde - Master 1 BONNET Patrick de la Vienne - Master 2 FORGEOT Philippe de la Vienne

La journée s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Gymnastique volontaire pour adultes



Vous avez besoin de bouger, de vous dépenser, dans une ambiance sympa et quel que soit votre âge : alors venez nous rejoindre. A partir du 11 septembre 2017 à la salle des fêtes : tous les lundis de 20h à 21h et les jeudis de 20h30 à 21h30. Notre animatrice Jacqueline vous propose diverses activités : exercices cardio-respiratoires, renforcement musculaire, souplesse, équilibre, enchaînements de mouvements avec ou sans matériel comme poids, élastiques, ballons, bâtons. En fin de cours : étirements et relaxation. Les 2 premières séances d'essai sont offertes. Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Yvette PELLETIER au 05 49 54 43 29 - pyppetier@yahoo.fr

Dans'Avanton



C'est une association de danse contemporaine. Anne Dumas Delage, diplômée d'Etat, dispense les cours le mardi soir en 3 groupes : 16h30-17h15 pour les enfants de 4 et 5 ans ; 17h15-18h pour les 6-7 ans et 18h-19h pour les 8-10 ans. Les inscriptions se dérouleront le lundi 11/09 de 16h30 à 19h à la Salle Plauzeau ou sur demande au 06.58.01.85.25 : les documents obligatoires sont le bulletin d'inscription dûment rempli, le certificat médical, l'autorisation de sortie de la garderie et le règlement (adhésion de 10€ + cotisation de 130€ (tarif dégressif si fratrie) ; paiement possible en 3 fois ; chèques sport ANCV acceptés). Le début des cours est prévu le mardi 19/09 : les enfants bénéficient de 2 cours d'essai gratuits. L'ASSOCIATION EST ACTUELLEMENT A LA RECHERCHE D'UN BENEVOLE AFIN D'ASSURER LE TRANSFERT DE LA GARDERIE A LA SALLE PLAUZEAU DE 17H05 A 17H20. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Adeline au 06.58.01.85.25.



Rentrée judo 2017

Toute l'équipe de l'association de judo d'Avanton est heureuse de vous accueillir cette année à la salle des fêtes André ADOLPHE à partir du Jeudi 7 septembre à partir de 17h45. Les enfants nés en 2011 et 2012 auront cours le jeudi de 16h30 à 17h30, les places sont limitées à 24 babies. Ceux nés de 2010 jusqu'à 2006 : le lundi de 17h45 à 18h45 et le jeudi de 17h30 à 18h30. Pour le groupe de judo confirmé: le lundi de 18h45 à 20h00 et le jeudi de 18h30 à 19h30. Le Ju-Jitsu (à partir de 13 ans) : le jeudi de 19h30 à 20h25. Pour cette année, les tarifs restent stables, les babies : 140 €, le judo : 160 € et le self-défense : 140 €. Nous prenons les coupons sports, les chèques vacances et possibilité de paiement en plusieurs fois. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport, nous offrons 3 leçons !!!

Vous pouvez aussi consulter notre site internet à l'adresse suivante <http://ajavanton.jimdo.com>. Vous y trouverez l'histoire, la présentation du club, les résultats sportifs et différentes informations. Pour toutes informations et questions, vous pouvez nous contacter par mail ajavanton@yahoo.fr ou au 06 95 33 93 97.

Tous à vos baskets !



Le comité d'organisation des randonnées d'Avanton et l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Vienne organiseront avec le support technique de l'entente Poitiers athlétisme 86, la 1ère édition des 3 heures d'endurance pédestre d'Avanton, le samedi 16 septembre 2017. Le circuit d'une distance de 3 km, peu accidenté, sera implanté autour du gymnase et empruntera le chemin agricole de la station d'épandage, le chemin agricole des Ailes du Futur, le champ de Mr Broquereau qui longe la route de Richelieu et enfin l'aire de jeux et le stade annexe de football. Le départ et l'arrivée ainsi que l'aire de relais seront implantés sur le terrain stabilisé de l'aire du city-stade. L'épreuve est ouverte aux licenciés FFA et non licenciés âgés de plus de 20 ans. Le départ sera lancé à 17 heures précises pour une fin de course à 20 heures. L'épreuve peut s'effectuer en individuel ou par équipe de deux coureurs. Un classement scratch sera effectué ainsi que plusieurs classements spécifiques parmi lesquels un classement spécial pour les habitants d'Avanton. Le dossier d'inscription peut-être téléchargé sur le site de la mairie d'Avanton et sur le site de l'EPA 86. Des flyers annonçant l'épreuve seront distribués dans les boîtes aux lettres des résidents. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mr Christian BARDEAU au 06 80 88 38 54 - Mr Philippe FORGEOT au 06 46 81 22 56 - Mr Jean Michel GERVAIS au 06 50 41 34 80.

Catéchèse

Pour les enfants souhaitant suivre la catéchèse à partir de 8 ans, baptisés ou non, vous pouvez contacter : Mme Alexandra LAIR au 06 22 08 03 74.

NFO SPÉCIALE



Épisode 1/1

Plus d'infos : www.terresaine-poitou-charentes.fr



Les pucerons

Les pucerons sont des habitants quasi-permanents des jardins. Lorsqu'ils deviennent trop envahissants dans les cultures, on observe un affaiblissement des plantes et une déformation des feuilles. Il peut alors devenir nécessaire d'agir...

Cependant, il est impossible d'éliminer la totalité des pucerons avec ou sans produits chimiques. Si c'était possible ce serait une catastrophe écologique car ces insectes sont indispensables dans les écosystèmes !

Attention au cercle vicieux...

Traiter avec des insecticides permet de se débarrasser momentanément des pucerons, cependant les prédateurs tels que les coccinelles sont également tués. En l'absence de ces auxiliaires et grâce à leur reproduction très efficace, les pucerons se multiplient alors en nombre beaucoup plus important et il faut traiter encore plus à chaque fois pour les éliminer !



miner en observant les cultures : en présence de quelques pucerons les plantes peuvent malgré tout donner de bons légumes, en bonne quantité. Quant aux rosiers et autres plantes ornementales, ils survivront à la présence modérée de ces insectes.

Les traitements préventifs

- Favoriser les prédateurs naturels comme les coccinelles, chrysopes, etc. par différents aménagements (voir fiche « Les auxiliaires du jardinier ») afin de maintenir la population de pucerons à un niveau acceptable pour la vie des plantes,
- Placer des bandes engluées (disponibles en jardinerie) autour des troncs des arbres du verger pour empêcher les fourmis de monter défendre les pucerons contre leurs prédateurs naturels (voir fiche « Les invertébrés indésirables au jardin »),
- Pulvériser du purin d'ortie dilué pour renforcer les plantes (voir fiche « Les fertilisants naturels »),
- Éviter les carences nutritives et les excès d'azote,
- Aménager un coin d'orties dans votre jardin : les pucerons spécifiques qui s'y développent apparaissent tôt au printemps, ils constituent ainsi une source de nourriture pour les coccinelles qui sortent de l'hivernation. N'ayant pas à quitter le jardin pour trouver de la nourriture, elles seront alors prêtes à défendre les cultures !

Les traitements curatifs

- Détruire les plantes ou parties des plantes envahies de pucerons.
- Pulvériser une solution de savon : 150g de savon de Marseille râpé et 1L d'eau. Faire bouillir jusqu'à dissolution complète. Après refroidissement, ajouter 10cl d'huile d'arachide, brasser énergiquement. Diluer dans 10 volumes d'eau et pulvériser.



Retrouvez dans le prochain numéro du Petit Journal des conseils pratiques sur les techniques de paillage !